

# Cannabis : la tolérance zéro inquiète peu

**Tolérance zéro** Le projet fédéral ne convainc pas les jeunes Bruxellois.

Le nouveau gouvernement fédéral a annoncé son intention de serrer la vis quant à la consommation et la vente de drogues douces. Face au cannabis, le principe de tolérance zéro est donc annoncé. La consommation et la détention de drogues dites douces seront par exemple poursuivies autant chez les mineurs d'âge que les plus de 18 ans. Une décision qui ne semble pas actuellement impressionner beaucoup les jeunes Bruxellois.

Plusieurs chefs d'établissement secondaires ont indiqué, pour leur part, que le nombre de leurs élèves surpris à fumer stagne depuis des années, voire diminue.

*"L'interdiction ? Je n'y crois pas du tout ! Cela m'arrive de fumer*

*à la maison avec des potes et je vais continuer. Cela ne va rien changer!"*, sourit Bertrand, étudiant de 16 ans en 5<sup>e</sup> secondaire à l'Institut Saint-Joseph, à Etterbeek.

À côté de lui, Paolo, 16 ans aussi, assure : *"En rue non plus, il n'y aura pas de problèmes. Si on voit des policiers en rue, on dépose le cannabis quelque part avant de le récupérer lorsqu'ils sont partis. Et puis on a aussi toute une série de petits trucs pour cacher de la beu sur nous : en dessous des chaussettes par exemple, voire dans le slip..."*

Pédro, un étudiant de 17 ans de Saint-Joseph semble partagé : *"D'un côté, cela peut limiter le nombre de dealers mais d'un autre côté, fumer un joint de temps en temps, cela ne*

*dérange personne. Et dans ce cas, il faudra aussi interdire à tous les jeunes de boire de la vodka par exemple"*.

Un peu plus loin, assis dans le parc du Cinquantenaire, Lionel et Amar, 16 ans, sont également surpris. *"Non, on n'est pas au courant", réagissent-ils, incrédules. "Je ne fume pas beaucoup de joints, juste un de temps en temps, mais j'ai des amis qui fument pour décompresser", explique Lionel. "Je ne crois pas qu'une tolérance zéro changera quoique ce soit", tranche Amar. "En plus, on sait très bien qu'une interdiction, cela donnera envie aux jeunes de la transgresser."*

## Ecoles

Du côté des écoles secondaires, on indique que la consommation de cannabis est déjà

passible d'un renvoi par les règlements d'ordre d'intérieur. *"Je ne sais pas si la loi est une bonne idée. Cela ne changera pas grand-chose car c'était déjà interdit. Ces dernières années, le phénomène ne s'est pas aggravé en tout cas",* explique-t-on du côté de l'Institut Saint-Joseph. *"On a beaucoup moins de problèmes qu'avant à l'école avec le cannabis grâce à un très bon travail de prévention",* estime pour sa part V. Dumont, proviseur à l'Institut technique Pierre Paulus, à Saint-Gilles.

Julien Thomas

**Amar : "Une interdiction, cela donnera toujours envie aux jeunes de la transgresser".**